

Verrières, le 11 décembre 2020

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

**JEUDI 17 DÉCEMBRE 2020
à 20H00
Visioconférence**

SERVICE FINANCES

- 1- Rapport sur les orientations budgétaires – Présentation comptable par le cabinet Klopfer
- 2- Contrat de prêt
- 3- Demande de subvention pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école maternelle Bois Lorient
- 4- Création d'un service à la TVA
- 5- Politique tarifaire 2021 : adoption des tarifs pour les prestations municipales
- 6- Convention financière relative au contrat de coopération conclu entre la Communauté Paris-Saclay et la commune pour la fourniture d'équipements de protection contre la Covid-19
- 7- Autorisation d'engager les dépenses d'investissement du budget primitif 2021 jusqu'à l'adoption de celui-ci dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2020
- 8- Attribution d'une avance sur subvention au Centre communal d'action sociale au titre de l'exercice 2021
- 9- Mesure de soutien aux entreprises

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

- 10-Adhésion de la commune de Bièvres au SIGEIF
- 11-Adhésion de 3 communes au SIAB
- 12-Avis de la commune sur la demande de dérogation au repos dominical pour les établissements de commerce de détail verriérois au titre de l'année 2021
- 13-Avenant à la convention d'occupation du domaine public avec la société JCDecaux France (Kiosque des Prés-Hauts)

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 14-Créations et suppressions de postes
- 15-Régime indemnitaire des agents communaux – actualisation RIFSEEP

16-Adhésion au service commun hygiène et sécurité au travail de la Communauté Paris-Saclay – Médecine préventive

SERVICE URBANISME

17-Convention d'intervention foncière entre l'Etablissement public foncier d'Île-de-France, la Communauté Paris-Saclay et la commune de Verrières-le-Buisson

18-Autorisation du Maire à engager une action pénale relative à un délit d'urbanisme

SERVICE JEUNES

19-Convention de partenariat dans le cadre des animations du collège Jean Moulin

DÉCISIONS DU MAIRE